
ICANN73 | Forum virtuel de la communauté – Comment ça marche : Politiques de l'ICANN
Mercredi 9 mars 2022 – 9h00 à 10h00 AST

SIRANUSH VARDANYAN : ... comment fonctionne, séance politique de l'ICANN. Je m'appelle Siranush Vardanyan et je suis la responsable de la participation à distance pour cette séance. Veuillez noter que cette séance est enregistrée et qu'elle suit les normes de comportement attendu par l'ICANN.

Au cours de cette séance, les questions et les commentaires soumis dans le chat ne seront lus à haute voix que s'ils sont présentés sur la forme appropriée comme je l'ai noté dans le chat. Je lirai les questions et les commentaires à haute voix pendant le temps fixé par le président ou le modérateur de cette séance.

L'interprétation pour cette séance comprendra l'anglais, le français, l'espagnol, le chinois, l'arabe et le russe. Cliquez sur l'icône d'interprétation dans Zoom et sélectionnez la langue dans laquelle vous allez écouter cette séance.

Si vous souhaitez prendre la parole, veuillez lever la main dans la salle Zoom et une fois que l'animateur de la séance aura prononcé votre nom, veuillez allumez votre micro et prendre la parole. Avant de parler, assurez-vous d'avoir sélectionné la langue dans laquelle vous allez vous exprimer dans le menu d'interprétation. Veuillez indiquer

Remarque : Le présent document est le résultat de la transcription d'un fichier audio à un fichier de texte. Dans son ensemble, la transcription est fidèle au fichier audio. Toutefois, dans certains cas il est possible qu'elle soit incomplète ou qu'il y ait des inexactitudes dues à la qualité du fichier audio, parfois inaudible ; il faut noter également que des corrections grammaticales y ont été incorporées pour améliorer la qualité du texte ainsi que pour faciliter sa compréhension. Cette transcription doit être considérée comme un supplément du fichier mais pas comme registre faisant autorité.

votre nom pour l'enregistrement et la langue dans laquelle vous allez parler si vous parlez une autre langue que l'anglais. Lorsque vous parlez, veillez à mettre en sourdine tous les autres appareils et notifications. Veuillez parler clairement et à un rythme raisonnable pour permettre une interprétation exacte de vos propos.

Cette séance comprend une transcription automatique en temps réel. Veuillez noter que cette transcription n'est pas officielle et qu'elle ne fait pas autorité. Pour visualiser la transcription en temps réel, cliquez sur le bouton « Closed Captions » dans la barre d'outils de Zoom.

Pour garantir la transparence et la participation dans le modèle multipartite de l'ICANN, nous demandons à ce que vous entriez sur Zoom en utilisant votre nom complet, c'est-à-dire votre prénom et votre nom de famille. Il se pourrait que vous soyez exclus de la séance si vous n'utilisez pas ce format de nom complet.

Donc, bienvenue à tous une fois de plus. Je vais vous présenter nos présentateurs aujourd'hui : Chantelle Doerksen et Ozan Sahin, nos collègues de l'ICANN de l'équipe politique. Sans plus attendre, je vais céder la parole à Chantelle qui va commencer cette présentation.

CHANTELLE DOERKSEN : Merci Siranush de cette présentation. Comme Siranush l'a dit, je m'appelle Chantelle Doerksen et je suis basée au bureau de Los Angeles. Mon collègue Ozan Sahin qui va intervenir dans un instant travaille au bureau d'Istanbul.

Aujourd'hui, on va vous parler de développement de politiques et du processus de développement d'avis à l'ICANN. Comme vous pouvez le voir à l'écran, nos discussions vont se diviser en six parties. D'abord, je vais vous parler de ce que fait notre équipe et je vais vous présenter les politiques élaborées par nos trois organisations de soutien. Ozan, lui, va se focaliser sur le processus d'élaboration de politiques et d'avis. Et je vais ensuite souligner un certain nombre de processus d'élaboration de politiques en cours actuellement et il y aura ensuite un moment pour les questions.

Alors, quelle est la fonction du soutien à l'élaboration de politiques à l'ICANN ? Il s'agit d'une équipe de 36 personnes et experts dans différents domaines. En tout, notre équipe travaille dans neuf langues différentes sur six fuseaux horaires et nous sommes situés dans neuf pays différents. Nous nous assurons que la communauté soit bien soutenue dans son travail.

Que faisons-nous pour soutenir la communauté ? Nous aidons à faciliter les projets de la communauté et groupes de travail, y compris les appels et les séances. Nous offrons également notre expertise dans un certain nombre de domaines et nous aidons également dans la recherche et la rédaction. Nous soutenons dans différents processus liés à l'élaboration de politiques qui incluent les groupes de travail, les caractéristiques des commentaires publics dont vous entendrez parler un peu plus tard dans cette présentation, et le secrétariat travaille en coulisses pour s'assurer que toutes les séances de la communauté que nous soutenons fonctionnent correctement. Nous travaillons aussi pour informer les parties prenantes, ce qui inclut les matériaux de

communication par rapport à la manière dont la politique se déroule, les rapports avant et après les réunions. Nous élaborons des rapports et on va vous en parler un peu plus tard dans cette présentation.

Alors, pourquoi faisons-nous tout cela ? Comme vous le savez, la mission de l'ICANN est de coordonner l'élaboration de politiques liées au système de l'internet des utilisateurs individuels. À l'ICANN, l'approche d'élaboration de politiques est une forme unique de gouvernance que l'on appelle prise de décision ascendante. Cette prise de décision ascendante, c'est une prise de décision qui inclut l'élaboration politique fondée sur le consensus et cette approche ascendante est au cœur de la mission de l'ICANN.

J'en viens maintenant à la structure de l'écosystème de l'ICANN lui-même pour comprendre comment ce processus d'élaboration de politiques fonctionne. Au sein de l'ICANN, on parle de trois composantes principales : la communauté de l'ICANN, le Conseil d'Administration de l'ICANN et l'organisation de l'ICANN qu'on réduit très souvent à l'Org ICANN. Et à un niveau plus élevé ou plus général, le rôle de la communauté est d'élaborer des politiques. Le rôle du Conseil d'Administration est de réviser et d'adopter les politiques recommandées par la communauté. Quant au rôle de l'Org ICANN, c'est de mettre en œuvre les politiques qui sont adoptées par le Conseil d'Administration. Le Conseil d'Administration de l'ICANN supervise également le fonctionnement de l'ICANN en tant qu'organisation. Cette distribution et la décentralisation des pouvoirs et des responsabilités fonctionnent comme le contrôle des pouvoirs où chacun est tenu pour responsable de ses activités.

Maintenant, lorsqu'on dit que c'est au sein de la communauté de l'ICANN que les politiques sont élaborées, on parle de volontaires de la communauté et de structures la communauté au sein desquelles fonctionne la communauté. Les volontaires incluent des experts et des personnes du monde entier qui ont un rôle important sur les décisions qui sont prises. Les structures de la communauté et les processus de la communauté sont en place pour s'assurer que tous les points de vue sont dûment pris en considération. Ce qu'il est important de comprendre, c'est la manière dont cette communauté travaille ensemble grâce à ce processus ascendant pour élaborer des recommandations politiques, pour donner des avis, pour entreprendre les révisions liées à la mission de l'ICANN et proposer des solutions mises en œuvre à des problèmes qui relèvent de la mission de l'ICANN.

SIRANUSH VARDANYAN : Est-ce que je peux vous demander, Chantelle, de bien vouloir ralentir un petit peu ?

CHANTELLE DOERKSEN : Oui, bien sûr, excusez moi.

Donc, au sein de la communauté de l'ICANN, il y a deux catégories différentes. D'abord, il y a les organisations de soutien ou SO en anglais. Il s'agit de trois groupes responsables du développement de recommandations politiques dans différents domaines liés aux

adresses IP, aux domaines de premier niveau génériques et aux domaines de premier niveau géographiques.

La deuxième catégorie à l'ICANN est liée aux comités consultatifs, AC en anglais, qui incluent les représentants des gouvernements et les organisations internationales, les opérateurs de serveur racine, les experts en sécurité sur internet et les utilisateurs finaux de l'internet. Il s'agit de quatre groupes qui donnent des avis et qui font des recommandations au Conseil d'Administration de l'ICANN.

Au sein du premier groupe, les organisations de soutien, je vous le disais, il y a trois groupes. Le premier, c'est l'ASO, l'organisation de soutien à l'adressage. Et au sein de l'ASO, il y a les RIR, chacun correspondant à une région géographique, qui sont responsables pour allouer les adresses IP dans différentes parties du monde. Ces RIR constituent un conseil qui s'appelle le conseil de l'adressage de l'ASO. Ce conseil a en son sein des représentants de chacune des RIR qui se concentrent sur la politique liée à l'adressage et protocoles sur internet. Donc voilà ce qui se passe au sein de la communauté. Vous l'imaginerez, il y a également des politiques mondiales qui affectent plus d'une région et ces politiques sont développées par l'ASO elle-même.

Les deux autres SO sont liées à la politique des noms de domaine. La ccNSO, l'organisation de soutien aux extensions géographiques, travaille sur les politiques mondiales liées aux ccTLD, les domaines de premier niveau géographiques, par exemple .br pour le Brésil ou .uk pour le Royaume-Uni.

Et enfin, nous avons la GNSO qui se concentre sur les gTLD, domaines de premier niveau génériques. Les plus connus sont .com et .org. Depuis 2012, le nombre de gTLD n'a cessé de croître. Il y a une expansion significative de l'espace des gTLD grâce au programme des nouveaux gTLD. Avec cette croissance, le besoin de nouvelles politiques a également augmenté.

Au sein de la GNSO, c'est le conseil de la GNSO qui sert d'entité de supervision pour contrôler l'élaboration de politiques. Le conseil représente beaucoup de parties de la communauté, y compris les parties contractantes, à savoir les opérateurs de registre et les bureaux d'enregistrement qui ont des contrats avec l'ICANN. Ceci inclut des représentants également de la société civile, d'entreprises et autres intérêts commerciaux.

Sur ce, je vais céder la parole à mon collègue Ozan qui va vous donner plus de détails sur les processus d'élaboration de politiques des SO et vous parler des comités consultatifs.

OZAN SAHIN :

Merci Chantelle.

Bonjour à tous. Je m'appelle Ozan Sahin, je suis également membre de l'équipe de soutien aux politiques. Je travaille au bureau de l'ICANN basé à Istanbul. Je vais commencer donc par vous expliquer le processus d'élaboration de politiques multipartite.

Sur ce graphique, vous voyez le processus d'élaboration de politiques pour chacune des trois organisations de soutien. Ce graphique est

disponible en ligne dans les six langues de l'ONU plus le portugais et le turc. Si vous souhaitez obtenir des traductions de ce graphique, cliquez sur le lien que je vous inscris sur le chat.

Je vais maintenant me concentrer sur le processus d'élaboration de politiques de chacune des organisations de soutien, à commencer par la gauche vers la droite. Je vais commencer par la GNSO, organisation de soutien aux extensions génériques. Pouvons-nous passer à la diapositive suivante ? Merci Chantelle.

Vous le verrez, la plupart des activités liées à l'élaboration de politiques se concentrent sur les noms de premier niveau génériques. La GNSO est responsable de l'élaboration et de la recommandation auprès du Conseil d'Administration de l'ICANN des politiques significatives liées aux domaines de premier niveau génériques tels que .com, .org, .net, .movie. Et le processus d'élaboration de politiques de la GNSO est géré par le conseil de la GNSO.

Passons à la diapositive suivante qui vous donne plus d'informations sur la manière dont le conseil de la GNSO est structuré. Il y a deux chambres au sein du conseil de la GNSO, les deux groupes de parties prenantes que vous voyez au milieu de ce graphique. D'abord, il y a le groupe des représentants des opérateurs de registre et le groupe des représentants des bureaux d'enregistrement qui, ensemble, constituent la chambre des parties prenantes puisqu'ils ont des contrats avec l'ICANN.

Tandis que les deux groupes de parties prenantes à droite, commerciales et non commerciales, constituent ensemble la chambre

des parties non contractantes avec trois unités constitutives : la BC, unité constitutive des utilisateurs commerciaux, l'IPC, unité constitutive des représentants de la propriété intellectuelle et l'ISPCP, unité constitutive des fournisseurs de services internet et des services de connectivité. Ensuite, nous avons la NCUC et le NPOC. Chacune de ces unités constitutives nomme un certain nombre de membres au conseil de la GNSO.

Pour résumer, sur cette diapositive, vous voyez les différents intérêts représentés au sein du conseil de la GNSO. Passons à la diapositive suivante et on va se concentrer sur le processus au sein de la GNSO.

D'abord, il y a la première étape, l'identification au sein du conseil de la GNSO. Le conseil d'administration ou un comité consultatif identifie un problème. Ensuite, le conseil de la GNSO fait deux choses. D'abord, il examine et analyse si ce problème rentre dans son mandat ou dans la portée son mandat et ensuite s'il pourrait se traduire en une politique de consensus. Ensuite, le conseil de la GNSO doit décider s'il souhaite continuer ou pas. Dans ce contexte, toutes les organisations ont une mission spécifique et doivent s'en tenir à cette mission. C'est pour cela que le conseil de la GNSO doit s'assurer que le problème reste dans le cadre de sa mission.

Ensuite, la deuxième étape consiste à établir la portée de ce problème. Alors, l'équipe de la GNSO prépare un rapport préliminaire. Ce rapport préliminaire se focalise sur un certain nombre de questions auxquelles il faudra répondre. Le rapport est publié pour consultation publique ; c'est là où la communauté a l'opportunité de faire part de leurs avis.

Vous voyez donc sur cette diapositive qu'il y a des flèches et ces flèches font référence au processus et à la direction de ce processus. Vous continuerez à voir ces flèches au fur et à mesure qu'on avancera avec les diapositives.

Finalement, la dernière partie de cette étape de cadrage, après la consultation publique, un rapport final est préparé où sont reflétés les commentaires qui ont été reçus. Ensuite, le rapport est soumis au conseil de la GNSO pour examen.

La troisième étape dans ce processus PDP de la GNSO, c'est l'étape de lancement. Le conseil de la GNSO examine le rapport final et vote pour savoir si un processus PDP va être lancé ou non. Si le conseil décide de lancer un PDP, il doit adopter et élaborer une charte pour le groupe de travail PDP.

Et ensuite, la dernière partie, le conseil de la GNSO lance un appel à volontaires ou à bénévoles pour constituer le groupe de travail PDP. Diapositive suivante s'il vous plaît. Une fois que le groupe de travail est constitué, il y a des échanges par le biais des listes de diffusion et si possible des réunions en face à face, car le processus peut prendre plusieurs années. Le groupe de travail va mener des consultations auprès de la communauté de l'ICANN et aboutira à un rapport, un rapport qui sera soumis à consultation publique. Éventuellement, le groupe de travail décide ou non d'incorporer les commentaires dans son rapport final. Finalement, le groupe va soumettre son rapport final au conseil de la GNSO.

Dans la prochaine étape, le conseil de la GNSO examine ce rapport et considère son adoption. S'il est adopté, le conseil de la GNSO va soumettre son rapport final au Conseil d'Administration de l'ICANN. Une fois que ce rapport est soumis au Conseil d'Administration de l'ICANN, le Conseil d'Administration lance une consultation publique auprès de la communauté. Le Conseil d'Administration reçoit les commentaires de la communauté avant de prendre une décision par rapport à ce rapport final.

Si le Conseil d'Administration adopte les recommandations, ces recommandations deviennent des politiques et c'est la fin de ce processus et le début du processus de mise en œuvre. Passons à la prochaine diapositive s'il vous plaît.

La ccNSO ou organisation de soutien aux extensions géographiques travaille sur des politiques mondiales qui ont trait aux noms de domaine géographiques de premier niveau, par exemple .br pour le Brésil, .uk pour le Royaume-Uni. Ce sont des exemples que ma collègue Chantelle vous a donnés tout à l'heure.

Voyons maintenant la prochaine diapositive pour voir quel est le processus PDP pour la ccNSO. Il est similaire au processus de la GNSO dans ce sens où il y a une première étape d'identification du problème. Ensuite, le conseil doit déterminer si ce problème rentre ou pas dans la portée du mandat de la ccNSO. Ensuite, la ccNSO doit approuver le rapport et lancer le PDP. Le conseil de la ccNSO ouvre une consultation publique et sur la diapositive suivante, vous allez voir que le groupe de travail PDP commence à travailler. Après un

premier rapport du groupe de travail, une autre consultation a lieu et ensuite, le rapport final et les recommandations du groupe de travail sont développées et soumises au conseil de la ccNSO.

Il y a une différence ici lorsqu'il s'agit de voter le rapport du groupe de travail. Dans le processus de la ccNSO, il y a deux étapes pour le processus de vote. Tout d'abord, le conseil de la ccNSO vote et ensuite, les membres de la ccNSO peuvent voter. Autrement dit, il y a une étape supplémentaire où tous les membres du conseil de la ccNSO peuvent voter par rapport à ce rapport même s'ils ne sont pas présents dans le conseil de la ccNSO. Et ensuite, le rapport est envoyé au Conseil d'Administration de l'ICANN.

Passons maintenant à l'organisation de soutien à l'adressage. L'ASO est composée de 15 bénévoles ou volontaires, trois provenant de chacun des registres internet régionaux. Le mandat de cette organisation de soutien à l'adressage au sein de l'ICANN se limite aux politiques concernant l'adressage des protocoles IP sur internet, même s'il y a d'autres activités qui ont lieu au niveau des RIR. Donc le mandat de l'ASO au sein de l'ICANN est limité au développement de politiques concernant l'adressage.

Une fois que le problème est identifié, le conseil de l'adressage ASO rassemble une équipe qui va proposer des politiques et commence à se pencher sur la question. Ce processus d'élaboration de politiques globales de l'ASO doit analyser s'il y a une action spécifique de la part de l'IANA qui doit être envisagée. Par la suite, les cinq RIR doivent examiner et approuver exactement la même politique globale. Il faut

s'assurer que le même processus soit suivi dans chacune des régions. Et finalement, cette proposition de politique doit être soumise au Conseil d'Administration pour examen. Dans la partie d'examen, cette proposition est soumise au Conseil d'Administration de l'ICANN. Le Conseil d'Administration peut accepter ou rejeter cette proposition ou bien le Conseil peut demander des modifications ou ne rien faire. Les cinq registres internet régionaux sont sur l'écran : AFRINIC, APNIC, ARIN, LACNIC et RIPE NCC.

Passons maintenant à l'élaboration d'avis, comment les avis sont formulés et élaborés au sein de l'ICANN. Vous voyez que nous avons quatre comités consultatifs. Il y a le comité consultatif ALAC qui fournit des avis de la part des utilisateurs finaux. Il est composé de 15 membres, deux provenant de chacune des organisations régionales At-Large et cinq membres qui sont nommés par le NomCom de l'ICANN. L'ALAC est soutenue par plus de 200 structures At-Large et de volontaires.

Ensuite, le comité consultatif gouvernemental fournit des avis sur des questions concernant des politiques publiques, en particulier lorsque celles-ci ont une interaction avec des politiques ou des lois nationales ou des traités internationaux.

Un autre comité consultatif, c'est le comité consultatif sur le système de serveurs racine qui fournit des avis sur le fonctionnement, la gestion, la sécurité et l'intégrité du système des serveurs racine de l'internet.

Et finalement, le Comité consultatif sur la sécurité et la stabilité, SSAC, fournit des avis sur des questions liées à la sécurité et à l'intégrité des systèmes d'allocation d'adresses et de numéros sur internet.

Sur l'écran, vous voyez une autre infographie. Je vais mettre sur le chat le lien pour que vous puissiez y accéder. C'est une infographie en anglais qui montre comment les avis sont développés ou élaborés au sein de l'ICANN. Tous les membres du comité consultatif peuvent proposer des questions ou des sujets et ensuite, l'ALAC discute de la question pour déterminer quel sera l'impact sur les utilisateurs finaux individuels. L'ALAC désigne alors un responsable thématique qui va diriger la réponse qui sera fournie par l'ALAC. Le comité consultatif ALAC doit s'assurer que toutes les RALO interviennent dans ce processus. L'objectif final de l'ALAC, c'est d'approuver une déclaration. Si elle est approuvée, elle est envoyée au Conseil d'Administration de l'ICANN, aux SO et aux membres des comités consultatifs pour examen.

Si on passe au GAC, tous les membres du GAC ou tous les observateurs peuvent soulever des questions pour examen ou pour discussion. Le Conseil d'Administration peut chercher également à obtenir des avis du GAC sur des questions spécifiques. Le GAC obtient des commentaires de la part de ses membres et des observateurs. Le président du GAC synthétise les différents points de vue pour arriver à un consensus. Ensuite, l'avis est rédigé. Si un consensus est dégagé, alors cet avis peut être inclus dans le communiqué du GAC qui est élaboré à chaque réunion de l'ICANN. Autrement, cela peut prendre la forme d'une déclaration écrite adressée au Conseil d'administration.

Pour ce qui est du comité consultatif sur le système des serveurs racine, RSSAC, ce conseil est constitué de différents opérateurs ou gestionnaire de serveurs racine. Il est composé également d'experts en matière d'internet. Il s'agit de beaucoup d'expertise en matière d'internet qui compose ce comité. Tout membre du RSSAC ou du caucus RSSAC peut proposer des problématiques et peut soumettre une déclaration pour être considérée. Si c'est approuvé, un groupe de travail est constitué et il va rédiger un document. Après une période de révision, un document final est élaboré et le RSSAC va voter sur ce document. Si le document est approuvé, le RSSAC va publier le document et fournir son avis.

Finalement, le SSAC travaille comme le RSSAC : il peut développer des avis pour le Conseil d'Administration de l'ICANN ou la communauté. Le SSAC travaille également avec des experts et constitue des groupes de travail. Il doit approuver également les chartes des groupes de travail qui sont constituées. Pouvons-nous passer à la diapositive suivante s'il vous plaît ?

Maintenant, je vais repasser la parole à ma collègue Chantelle qui va vous donner des exemples des processus d'élaboration de politiques en cours en ce moment.

CHANTELLE DOERKSEN : Sur l'écran que voyez devant vous, il y a cinq processus d'élaboration de politiques qui sont en cours actuellement à l'ICANN. Nous allons en parler un par un.

Le premier, c'est le troisième PDP de la ccNSO. La première partie de cette politique recommandée se focalise sur le retrait des ccTLD qui est en ce moment sous examen par le Conseil d'Administration de l'ICANN.

La deuxième partie de ce PDP consiste à développer un mécanisme de révision sur la délégation, le transfert, la révocation et le retrait de ccTLD. Il n'y a pas de session consacrée à ce PDP pendant l'ICANN73, mais le travail est en cours et vous trouverez davantage d'informations dans le site web de la ccNSO.

Ensuite, il y a le PDP 4 de la ccNSO qui consiste à développer un processus pour la désélection des ccTLD IDN. Et le résultat de ce PDP va remplacer le processus accéléré actuel qui est normalement utilisé.

Il y a deux sous-groupes qui sont en train de faire des efforts spécifiques en termes de coordination des efforts de la GNSO. Et cela fait la transition avec le PDP à l'écran qui est lié au processus d'élaboration de politiques accéléré, EPDP, sur les IDN.

La gestion d'étiquettes de variants et la manière dont les lignes directrices peuvent être actualisées, voilà les deux thématiques sur lesquelles travaille ce groupe de travail. Et le Conseil d'Administration a demandé à la GNSO et à la ccNSO de travailler en coordination sur cette question politique.

Le quatrième PDP à l'écran, c'est le PDP sur les protections de droits curatifs spécifiques pour les OIG. On parle de ce EPDP comme le EPDP sur les OIG et il se concentre sur la résolution de recommandations en

cours liées aux mécanismes de protection de droits. Un rapport final devrait être publié et le groupe de travail est sur la bonne voie pour présenter ce rapport final et ses recommandations d'ici le mois d'avril.

Le dernier PDP a à voir avec la politique de transfert et le PDP lié à la politique de transferts. Il s'agit de la politique consensuelle la plus ancienne à l'ICANN qui est en place depuis 1999 et elle n'a pas été révisée depuis 2014. Les réglementations sur la confidentialité telle que le RGPD ont eu un impact sur les politiques liées aux bureaux d'enregistrement. Hier, il y a eu d'ailleurs une réunion à ce sujet ; vous pourrez écouter les enregistrements si vous n'avez pas pu y participer. Et pour les autres PDP, vous pourrez également trouver toutes les réunions qui vous intéressent sur le site de l'ICANN.

Sachez également qu'il y a deux phases de conception opérationnelle ou OPD en cours qui sont liées à cette partie des politiques et ces ODP sont liées aux procédures ultérieures et également au système normalisé pour l'accès et la divulgation, le modèle SSAD. Il y a également une évaluation de conception opérationnelle ou ODA sur le SSAC et c'est là que l'organisation ICANN est en train d'examiner et d'évaluer les décisions du Conseil d'Administration.

On vous a beaucoup parlé des différents travaux en cours au niveau politique à l'ICANN. On va maintenant s'attarder à la manière dont vous pouvez participer. La première manière, c'est en rejoignant un groupe ouvert communautaire. C'est une excellente manière pour faire des contributions, rencontrer des gens qui ont les mêmes intérêts que vous ou contribuer à élaborer des déclarations. Vous pouvez

également soumettre des commentaires publics et aider à débattre au sein des groupes de travail.

Vous pouvez également rejoindre ce groupe de travail en tant qu'observateur, ce qui vous permet d'être au courant du travail en cours.

Et enfin, dernière manière dont vous pouvez participer, c'est soit en tant qu'individu ou en tant que membre d'un groupe en soumettant un commentaire public. Excusez-moi, je m'étais un petit peu avancé.

Sur l'écran, vous pouvez voir un exemple d'une procédure de commentaires publics actuellement en cours. Il s'agit d'un processus qui donne à la communauté, aux parties prenantes de l'internet et au public en général l'opportunité de contribuer au travail et aux politiques de l'ICANN. Comme vous le voyez, vous pouvez soumettre un commentaire en tant qu'individu, en tant que groupe informel ou contribuer à la procédure de commentaires publics par l'intermédiaire d'une partie spécifique de la communauté ; vous pouvez le voir sur la gauche de l'écran. L'autre caractéristique des commentaires publics et que vous trouverez sur le site web de l'ICANN vous montre les opportunités qui sont ouvertes à tout moment.

Nous allons maintenant passer à la séance de questions et réponses. On va partager avec vous certaines ressources pour voir toutes les ressources préparées pour la préparation à l'ICANN73. Comme Siranush vous l'a dit, vous pouvez tout à fait télécharger ces ressources. Sur ce, Siranush, je vous donne la parole pour modérer la séance questions et réponses.

SIRANUSH VARDANYAN : Merci Chantelle, merci Ozan de cette excellente présentation et merci pour tous les liens que vous avez copié sur le chat. Je vais me charger de les envoyer par mail aux boursiers de l'ICANN73.

Nous avons d'ores et déjà plusieurs questions. Je vais commencer par la première posée par Samik : « Que se passe-t-il si le problème n'est pas mis en œuvre comme politique ? Est-ce qu'il reviendra sur la table ? Est-ce que le commentaire ou processus précédent sur cette question va avoir une influence sur le problème ou est-ce qu'il sera considéré et examiné comme un tout nouveau problème ? » Donc, si le problème n'est pas mis en œuvre comme politique, il revient sur la table ? C'est un peu cela le sens de la question. Et est-ce que le commentaire précédent ou processus précédent sur cette question va influencer la manière dont ce problème va être traité ?

CHANTELLE DOERKSEN : Je vais céder la parole à Ozan.

OZAN SAHIN : Merci de cette question.

Très franchement, je n'ai jamais pensé à une politique proposée par une SO approuvée par le Conseil d'Administration et qui n'ait pas été mise en œuvre par l'ICANN, parce que l'organisation de l'ICANN est responsable de la mise en œuvre des politiques qui ont été préalablement approuvées par le Conseil d'Administration. Donc, je

crois que ce genre de situation ne s'est jamais présenté. Peut-être que par le passé ceci s'est produit, mais je ne crois pas, parce que c'est précisément la responsabilité de l'organisation ICANN de mettre en œuvre des politiques qui ont été approuvées. Mais sachez à titre d'information que récemment, il y a eu des efforts pour renforcer la phase de mise en œuvre des politiques qui ont été approuvées. Vous aurez peut-être entendu parler de l'ODP, phase de conception opérationnelle. On travaille avec la communauté pour voir comment mieux mettre en œuvre les politiques approuvées.

Je ne sais pas Chantelle si vous souhaitez ajouter quelque chose à ce sujet ?

CHANTELLE DOERKSEN : Écoutez, la seule chose que j'ajouterais, c'est que si une recommandation politique qu'une SO spécifique a approuvée et qui a été soumise pour le Conseil d'Administration pour considération est rejetée par le Conseil d'Administration, alors elle va revenir vers la communauté pour qu'elle l'examine de nouveau. Mais comme Ozan l'a dit, une fois que la politique est approuvée par le Conseil d'Administration, alors elle passe par la phase de mise en œuvre.

SIRANUSH VARDANYAN : Merci.

Question suivante de Samik : « Combien de temps est-ce que cela prend pour mettre en œuvre une politique ? Est-ce qu'une politique

mise en œuvre peut être mise à jour ? Et si c'est le cas, quel est le processus pour cela ?

CHANTELLE DOERKSEN : Ozan, si vous permettez, je vais répondre.

Merci Siranush et Samik de cette question. Et cela justement, c'est lié à la partie sur les PDP que je vous ai présentée. Très bonne question d'ailleurs. Alors, la politique la plus ancienne dont je vous ai parlé, c'est la politique de transfert et le PDP sur la politique de transfert qui a été réalisé pour la dernière fois en 2014. Et la communauté est arrivée à considérer qu'il fallait réviser cela. Donc vous voyez, la communauté peut décider de réviser, mais c'est à la communauté d'en prendre la décision.

SIRANUSH VARDANYAN : Merci. Et la question liée au PDP de [Malut] : « Pourriez-vous expliquer la différence entre PDP et EPDP ? Et qui prend la décision ? » Je ne sais pas qui souhaite répondre à cette question, la différence entre un PDP et un EPDP. Chantelle, Ozan ?

CHANTELLE DOERKSEN Très bien, je vais essayer d'y répondre, parce que c'est une très bonne question d'ailleurs.

En fait, cela dépend de l'organisation de soutien SO. Par exemple, pour ce qui est des PDP accélérés qui sont en cours à la GNSO, c'est au conseil d'en décider. Un PDP accéléré, EPDP, veut dire qu'il doit

avancer plus vite qu'un PDP normal. Mais là encore, c'est au groupe de travail qui élabore la politique en question d'en décider.

SIRANUSH VARDANYAN : Merci Chantelle.

Question suivante de Keolebogile : « À quel moment du PDP est-ce que les comités consultatifs sont engagés ? Est-ce qu'ils sont engagés depuis le début du processus ou bien est-ce qu'il y a une étape spécifique à partir de laquelle ils sont engagés dans le processus ?

OZAN SAHIN : Siranush, je vais y répondre si vous en êtes d'accord.

Je pense que Chantelle est encore en train de contrôler l'écran. Alors est-ce que vous pourriez Chantelle revenir à la diapositive 14 ? Et je vais vous donner un exemple du processus d'élaboration de politiques au sein de la GNSO.

Sur cette diapositive, vous avez vu des flèches à droite et à gauche. Pendant ces phases, les flèches font référence aux opportunités où le reste de la communauté peut s'engager dans ce processus. Par exemple, si vous regardez la première flèche au niveau de la phase d'identification, le conseil de la GNSO, le Conseil d'Administration ou une AC peut identifier un problème. Donc outre la GNSO, le Conseil d'Administration et une AC peuvent également identifier un problème.

J'en viens à la deuxième flèche. Le reste de la communauté peut encore s'engager dans le processus lorsque le rapport préliminaire est

soumis à la période de commentaires publics. Et si vous regardez la troisième flèche, au moment de la constitution du groupe de travail, là encore, la communauté de l'ICANN peut désigner des membres au sein de ce groupe de travail et faire ainsi partie du groupe de travail. Donc, vous voyez ici toutes les opportunités qu'il y a d'engagement pour les autres parties de la communauté. J'espère avoir ainsi répondu à votre question.

Siranush, je vois que vous êtes en train de parler, mais on ne vous entend pas. Votre micro est coupé.

SIRANUSH VARDANYAN : Merci Ozan. Désolée.

Alors, s'il y a d'autres questions que vous souhaitez poser, vous pouvez les écrire sur le chat ou si vous voulez réagir aux réponses, vous pouvez lever la main.

Une autre question d'Ayesha qui pose la question de la différence entre le RSSAC et le SSAC. Elle aimerait rejoindre le SSAC mais elle ne connaît pas très bien la différence entre le RSSAC et le SSAC. Est-ce que vous pourriez nous donner plus de détails sur la différence entre ces deux parties de la communauté ?

OZAN SAHIN : Merci Siranush et merci Ayesha de cette question.

Alors, le processus d'élaboration de politiques pour le RSSAC comme pour le SSAC est assez semblable. Pour ce qui est de la phase

d'identification du problème pendant la constitution ou la création du groupe de travail, ces deux communautés travaillent de la même manière. D'abord, identifier un problème, l'intérêt des membres qui souhaitent participer à ce groupe de travail. Le groupe de travail commence à travailler sur le problème, commence à élaborer un document qui ensuite constituera la base de travail du groupe de travail qui sera soumis au SSAC ou au RSSAC.

Mais la grande différence, c'est que le RSSAC a parmi ses membres outre les opérateurs de registre et gestionnaires de serveurs racine également un groupe un peu plus élargi qu'on appelle caucus RSSAC qui est constitué d'experts dans la zone racine. Et donc, ils ont constitué un groupe de travail et peuvent ainsi tirer pleinement parti de l'expertise de tous leurs membres. Et ce document, une fois encore, devra être approuvé par le RSSAC. Dans le cas du SSAC, le document élaboré par le groupe de travail doit également passer par le SSAC et être approuvé par le SSAC. Mais en termes de différences, c'est la seule différence que je vois entre ces deux groupes pour l'instant.

SIRANUSH VARDANYAN :

Merci.

Je vais lire le message posté par Carlos Reyes : « Comme Chantelle et Ozan l'ont dit, le processus d'élaboration de politiques des SO offre une discussion entre le Conseil d'Administration et les SO pour préciser toute recommandation politique. Le processus d'élaboration de politiques accéléré a moins d'étapes au début et la phase actuelle du travail n'est pas abrégée.

Alors, Ahmad a levé la main. Est-ce que vous voulez poser votre question ?

AHMAD AGHAR :

Merci Siranush.

Pendant les réunions de l'ICANN, j'ai pu voir qu'un grand nombre de politiques prennent énormément de temps à pouvoir s'élaborer ou se développer. Mais je pense que cela devient de plus en plus un problème, car l'internet évolue très vite et la communauté générale de l'internet évolue très rapidement également, car il s'agit d'éléments qu'on utilise quotidiennement. Est-ce qu'il y a un moyen pour faire en sorte que ces processus d'élaboration de politiques puissent être plus rapides ?

SIRANUSH VARDANYAN :

Merci Ahmad. Ozan, est-ce que vous souhaitez répondre cette question ou bien c'est une ancienne main ?

OZAN SAHIN :

C'est une ancienne main.

SIRANUSH VARDANYAN :

Qui voudrait répondre à cette question ?

OZAN SAHIN : C'était une ancienne main et je vais demander à ma collègue Chantelle si elle souhaite répondre à cette question. Sinon, je vais le faire moi-même.

CHANTELLE DOERKSEN : Siranush, pouvez-vous répéter la question ?

SIRANUSH VARDANYAN : Ahmad, pouvez-vous très brièvement répéter l'autre question spécifique ?

AHMAD AGHAR : La question était la suivante. Y a-t-il une initiative en cours pour faire en sorte que le processus d'élaboration de politiques puisse être plus rapide et pour qu'il puisse suivre le rythme du changement rapide que connaît la communauté de l'internet et l'internet ?

CHANTELLE DOERKSEN : Merci beaucoup pour cette question.

Je pense qu'il y a deux éléments à signaler. D'un côté le PDP 3.0, c'est une initiative qui se penche sur le fait de trouver une manière d'améliorer le processus d'élaboration de politiques.

Ensuite, un autre élément qui est issu de la révision ATRT, c'est un processus d'amélioration continue. Je ne me souviens pas du nom complet de cette initiative, mais comme vous voyez, il y a des

initiatives qui essayent de faire en sorte que ces processus soient plus rapides.

Ensuite, il y a le manuel de consensus qui est élaboré au sein de l'ICANN. Je pense que les boursiers font un entraînement par rapport à ces éléments ou à ces initiatives.

SIRANUSH VARDANYAN : Oui, je confirme.

CHANTELLE DOERKSEN : Merci Chantelle.

SIRANUSH VARDANYAN : Et Carlos dit sur le chat qu'en fait, le Conseil d'Administration n'approuve pas le lancement d'un PDP ou d'un EPDP. Les initiatives prises par la GNSO doivent aller vers le Conseil d'Administration pour examen, mais ce n'est pas le Conseil qui les approuve.

Et je vais lire une autre question sur le chat : « Est-ce que le SSAC peut élaborer des rapports par rapport à une question en particulier au même moment des avis et des rapports ? Est-ce qu'ils peuvent le développer au même moment ? Et quand est-ce qu'ils élaborent ces rapports consacrés à un problème en particulier ? »

OZAN SAHIN :

Les rapports du SSAC sont publiés généralement comme un résultat d'un processus d'élaboration de politiques et ils suivent le processus que j'ai expliqué pendant ma présentation.

Chantelle, je ne sais pas si vous pouvez revenir à la diapositive 24 où l'on voit que le PDP commence avec l'identification d'un problème ? Cela peut être le Conseil d'Administration qui a identifié ce problème et qui le porte à l'attention du SSAC ou bien d'autres AC ou SO qui contactent le SSAC, ou bien ce peut être l'organisation ICANN. À ce moment-là, le SSAC doit être d'accord pour se pencher sur la question, créer un groupe de travail. Le groupe de travail va créer des documents et va rédiger un rapport. La fréquence de ces rapports va dépendre de la décision du SSAC, à savoir si le SSAC considère qu'il y a un problème qu'il faut analyser.

SIRANUSH VARDANYAN :

Merci beaucoup. Est-ce qu'il y a d'autres interventions par rapport à la question qui était posée ?

Alexiaa a mis sur le chat : « Merci d'avoir consacré autant de temps à nos questions. » Il y aura des sessions spéciales pour les NextGen et pour les boursiers afin qu'ils puissent poser toutes les questions qu'ils souhaitent aux gens concernés. Et cela va faciliter la compréhension de tous ces processus.

Je ne vois pas d'autres mains levées. J'ai lu toutes les questions qui ont été posées dans le chat. C'est donc la dernière opportunité de

poser une question si vous en avez. Saisissez cette occasion si vous avez des questions pour Ozan ou pour Chantelle.

CHANTELLE DOERKSEN : Siranush, pendant qu'on attend de voir s'il y a d'autres questions, je vais marquer sur le chat le lien pour le rapport de perspectives de l'ICANN qui va vous donner un aperçu sur le travail en cours. Je ne sais pas si vous le voyez sur l'écran, nous avons également les documents de la GNSO qui donnent beaucoup d'informations par rapport aux processus qui sont en cours au sein de la GNSO

SIRANUSH VARDANYAN : Merci beaucoup Chantelle, merci pour tous ces liens que vous avez partagés. Merci Ozan aussi.

Il y a une question de Samik dans le chat : « Est-ce qu'une politique ne peut être modifiée ? Quel est le processus pour cela ? » Samik, est-ce que vous pouvez expliquer un peu mieux votre question ?

SAMIK KHAREL : Je veux dire si une politique a été mise en œuvre par exemple et qu'il se trouve que la politique ne répond plus aux besoins, est-ce qu'elle peut être mise à jour par exemple ? Et quel est le processus pour le faire ?

SIRANUSH VARDANYAN : Est-ce qu'il y a un processus spécifique pour faire ce type de démarche ?

CHANTELLE DOERKSEN : Je vais essayer d'y répondre et Ozan, n'hésitez pas à intervenir si vous souhaitez ajouter des éléments.

Si une politique doit être mise à jour, ceci doit relever d'une décision de la communauté. C'est à la communauté de décider cela. Et un exemple concret, c'est la politique de transferts par exemple. Lorsque les opérateurs de registre ont commencé à fonctionner en 1999, il n'y avait pas de politique de consensus. Mais cette politique est toujours en vigueur depuis qu'elle a été établie et c'est l'une des plus anciennes qui soit en vigueur.

Or, après le RGPD qui a été mis en place par certains gouvernements, cette politique doit être revue et mise à jour. Donc, c'est un exemple de ce type de situation.

OZAN SAHIN : Je n'ai rien à ajouter.

SIRANUSH VARDANYAN : Merci beaucoup. Je ne vois pas d'autres questions.

On va remercier tous les participants pour leur temps et pour toutes les questions qui ont été posées. J'aimerais également remercier nos interprètes et l'équipe technique. Les boursiers vont recevoir un email

de ma part pour accéder à cette présentation que je vais partager avec eux. Et comme je ne vois pas d'autres questions, je ne vois pas d'autres commentaires sur le chat, nous allons clore cette séance. La séance est levée. Merci à tous d'être d'avoir participé.

[FIN DE LA PRÉSENTATION]